

MARSILLY actu

Dans ce numéro :

Le chemin côtier endommagé	2
De la poubelle à Cendrillon	2
Lotissement des Embruns et des Cluzeaux	3
Recensement de la population et urbanisation	3
Concert Vibr'Accord	3
Association paroissiale	3
Les Arts de l'Estran	3
Club du Vieux Chêne	4
Histoire et Culture	4
Les 24h de La Pelle	4
Côte à Coast	4
Le Bas d'Eau	4

MEMO

Ouverture de la Mairie :

Lundi et jeudi : 9h00 à 17h30
 Mardi : 13h30 à 17h30
 Mercredi : 9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h30
 Vendredi : 9h00 à 17h00
 ☎ 05 46 01 30 10
 ✉ mairie@marsilly.fr

Permanence des élus :

Hervé PINEAU, Maire : sur RDV
 Jacques GLENEAUD (urbanisme et voirie) sur RDV
 Laureyne VIAUD-TANQUART (vie des écoles) : sur rdv
 Franck COUDRAY (bâtiments, réseaux, espaces verts) Sur RDV

Ouverture de l'Agence Postale Communale :

Mardi à samedi : 9h00 à 12h00
 Mercredi après-midi : 15h à 18h00
 ☎ 05 46 01 95 04

Site internet et appli :

www.marsilly.fr
 Iliwap (codé marsilly)
 FB : mairie de MARSILLY

Directeur de Publication : Hervé PINEAU

Comité de rédaction : Elus et associations

Crédits photos : Service Municipal et associations

Impression et tirage : 1 700 exemplaires - Ap1prim

L'Edito du Maire

Après la pluie, haut les chœurs !

L'hiver gris et poisseux commence à s'étirer. En espérant de futurs beaux jours le programme 2024 des festivités devrait vous offrir des moments agréables en famille et entre amis.

Le coup d'envoi aura été donné le 23 mars avec un spectacle en langue des signes. Le 3 mai, ce sera le conservatoire qui se produira en l'église Saint-Pierre de Marsilly. On enchaînera du 8 au 10 mai avec la 2ème édition du festival de jazz. Votre présence est fortement attendue. De la nouvelle Orléans, on bondira à Londres avec les Beatles dans les jardins de la mairie le 25 mai. En juin, ce sera Vibr'Accord, la fête de la musique. En juillet du théâtre et le traditionnel festival Ondes classiques. En août, le ciné plein air sous réserve des conditions météo, et notre traditionnel forum des associations en septembre.

Ces manifestations ont lieu avec l'aide d'une poignée de bénévoles qui, avant et après le spectacle, montent et démontent spontanément les abris, tables, chaises, bancs... qu'ils en soient remerciés.

Le comité d'animation marsellois (CAM) et les volontaires de l'Heure Civique vous accueillent à bras ouverts pour les aider ou les suppléer. Ils blanchissent, et un coup de main des plus jeunes les aiderait souvent. Ce sont toujours des moments agréables où on construit quelque chose en groupe.

Marsilly vivant, c'est vous !

Bonne lecture,

Le Maire,
 Hervé PINEAU

Les grandes marées

Deux marsellois au téléobjectif m'ont intrigué lors de la basse mer de la grande marée. Venu pour constater les dégâts au chemin côtier du département, face au golf, j'en suis reparti après avoir constaté ceux de la guerre.

Laissons la parole à PJ (il se reconnaîtra) : « Mon grand-père a assisté à la scène. Trois avions, des chasseurs, venaient de surgir du ras de la falaise en provenant de Nieul, ils se dirigeaient vers le fond de la baie. Ils ont plongé au ras des flots, avant la ligne des bouchots. Les deux premiers ont redressé. Le troisième suivait mais a soit redressé trop tard, soit eu une panne moteur. La queue de l'avion a touché l'eau et il s'est enfoncé. On a retrouvé le pilote allemand le lendemain, mort dans les bouchots »

Depuis, aux grandes marées, on voit apparaître, avec un œil exercé, l'extrémité de la queue de l'avion qui émerge de la vase.

A Marsilly dans les vestiges oubliés nous avons aussi un blockhaus enfoui sous la butte de terre à l'extrémité sud du port de la Pelle. Ce serait le jumeau de son voisin à l'extrémité de la zone conchylicole. Les huitres devaient être bien gardées mais l'occupant n'était pas réputé pour les apprécier. Pourtant, elles au moins, se taisaient sur les sujets délicats.

Hervé PINEAU

10 avril : Journée SANTE

MARSILLY OPTIQUE AUDITION
 VOTRE OPTICIEN A MARSILLY
 MERCREDI 10 AVRIL 2024
 PROFITEZ D'UN TEST DE VUE GRATUIT
 AVEC NOTRE PARTENAIRE NOVACEI
 FABRICANT DE VERRES 100% FRANÇAIS ET SON OPTICIEN

A Marsilly (Place des Carrelets)

Mercredi 10 avril 2024
 de 9H30 à 17H30
 sur RDV : 05 46 35 66 15

Profitez gratuitement d'une journée exceptionnelle SANTÉ :

Test de vue, test auditif, dépistage de diabète et information/sensibilisation sur la maladie d'Alzheimer.

organisée par MARSILLY OPTIQUE ET AUDILAB

Merci aux associations : Lions Club, LIDER DIABETE et AJA 17

Dépistage le Mercredi 10 avril 2024 de 9h30 à 17h30
 30, avenue de l'Île d'Orléans 17137 MARSILLY
 Sur RDV au 05 46 35 66 15



Prochaine réunion
du Conseil Municipal

**Mardi 23 avril 2024
à 19h00**

**Salle du Conseil
En Mairie**

Retrouvez le
compte rendu
sur le site

www.marsilly.fr

Le chemin côtier endommagé

La mer aime à danser avec ses galets sur le chemin côtier le long du golf.

Ce petit chemin qui sent le varech a été déshabillé par les grandes marées et un fort coup de vent. Le malheureux gargouille dans un chaudron administratif : propriété du conseil départemental qui l'a aménagé pour le plaisir de tous, frappé par la loi Littoral, le zéro artificialisation, sa faible altitude, sa proximité d'un golf privé.

Méprisé par le programme d'actions et de prévention des inondations qui veut que la défense, non communale, de rochers ne soit pas renouvelée ou réhabilitée avec des fonds publics car destinée à défendre une installation privée qui est une pelouse. Exposé par le choix de rochers en calcaire qui s'émoussent car la côte charentaise doit rester claire, le petit chemin n'en peut plus. Nous plaidons pour sa sauvegarde et pour que le Conseil Départemental ne voie pas ses efforts ruinés chaque année par les vagues.

Il faut remonter une défense.



De la poubelle à Cendrillon

Et si nos poubelles devenaient le carrosse de Cendrillon ? C'est ce que dessine une directive européenne de 2018, traduite en France en 2020 pour une application ce 1^{er} mars sur notre agglo.

D'une part la nécessité de réduire les emballages et de les recycler et de l'autre la nécessité de réduire le volume des bio déchets (restes et préparation des repas).

Les collectivités ont obligation de mettre en œuvre des solutions de compostage pour les biodéchets et de faire effectuer un tri soigneux des autres déchets. L'objectif est de réduire la production de déchets de 60kg/habitant entre 2019 et 2030. C'est passer de 622 kg à 562 kg. Concrètement tous ceux qui ont un bout de jardin sont incités à mettre en place un composteur. La CDA en distribuera en porte à porte entre 2024 et 2025. Pour ceux qui habitent en appartement des solutions de compostage collectif seront offertes ou des points d'apport volontaires seront installés à partir de 2024. La CDA s'équipe d'un site de compostage géant et le compost sera revendu aux agriculteurs. Cependant plus les apports seront réduits mieux cela sera.

Il est conseillé de ne composter que des végétaux et d'éviter les restes de repas pour ne pas attirer de rats. En investissant un peu vous trouverez des composteurs rotatifs sur pied qui permettent de tout composter. Métalliques, les rats ne peuvent y entrer.

Nous sommes appelés à bien choisir où déposer les plastiques. Les films dans la poubelle bleue, les emballages dans la jaune. Les couvercles des poubelles devront être fermés : plus de poubelle bondée qui déborde ! Plus d'emballage à côté ! La nouvelle société qui collectera les déchets, SUEZ, a des consignes strictes à ce sujet y compris de vérifier que vous avez effectué un tri convenable. Ces conditions font partie du marché qui lui a été confié.

De même certains camions de collecte seront électriques.

Vous serez enquêtés entre décembre 2024 et janvier 2025, dans le cadre d'une campagne en porte à porte coordonnée par l'agglomération de La Rochelle. Cette-dernière poursuivra aussi sa communication tout au long des mois à venir.

Et le coût ? La taxe d'enlèvement des ordures ménagères couvrait les frais du service et les couvrira jusqu'en 2027. Le coût du service augmente nettement désormais entre ces équipements nouveaux à financer, le coût des camions électriques (choix local), des frais divers, des normes nouvelles... Vos habitudes de 2026 pèseront lourds. Sur la base des volumes que vous aurez jetés, vous paierez une taxe incitative pour l'enlèvement des ordures. Le coût sera fonction du nombre de fois où vous présenterez votre poubelle pour être vidée.

La commune est aussi concernée. Hier à l'abri de toute taxe sur l'enlèvement des déchets, elle est aujourd'hui soumise à une redevance spéciale. La perspective est de 30 000 € sur l'année. Nécessité a donc été de relayer la politique nationale du « pollueur - payeur » par celle de « l'apporteur - responsable ». Avec naturellement des aménagements pour les enfants et leurs goûters, quand ils font du sport, avec une éducation au tri.

Une conséquence à la fois funeste et pratique sera la place des bennes à verres. Quelques malotrus abandonnent consciencieusement des cartons, de la vaisselle, du mobilier, des déchets verts ...au pied des bennes à verre. Celles-ci devront être retirées du rond-point de la barque pour être réparties ailleurs. La CDA nous indique qu'il en faudrait 5 à 6 fois plus. Une par quartier. Un test de répartition sera fait. L'idée est de les implanter au centre de chaque lotissement et en centre ville. Au vu et au sus de tous l'impunité sera plus compliquée. S'il advenait que cela ne puisse se faire les verres seraient à apporter à la déchetterie dans les bennes extérieures. Ce serait un regrettable solution.

Appel à témoins : Toute personne pouvant nous apporter des informations sur la fermeture d'un restaurant ou d'un grill ou ayant vu déposer ces bidons est invitée à témoigner. Le restaurant était équipé aussi de deux bacs de 100l destinés à collecter l'huile qui ont été abandonnés "

Défendre notre environnement est l'affaire de tous. Ils nous salissent la vie, salissons la leur.



Lotissement des Embruns et des Cluzeaux

Les discussions vont bon train avec le lotisseur et SITEA son maître d'ouvrage délégué. Les deux lotissements sont affectés par des désordres souterrains importants. Pour tous les ouvrages et réseaux sous la chaussée, ce sont la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, Enedis, GRDF et le syndicat départemental d'électrification qui sont compétents et les récupèrent. Tout ce qui se voit, c'est la commune.

La mairie plaide pour défendre les normes qualité, plaide pour les riverains mais aussi pour l'intérêt général. Elle veut que les plantations et l'éclairage public correspondent aux promesses faites et que les intérêts de la CDA soient respectés.

Cette-dernière veut reprendre des ouvrages d'évacuation des eaux de pluie et des eaux usées en bon état. C'est là où le bât blesse. En effet le réseau pluvial est écrasé et tout serait à reprendre. Pour éviter de faire revivre aux habitants la situation d'une rue du tiers monde il a été convenu ce qui suit :

➤ côté Embruns, les eaux de pluie circuleront non plus sous terre mais en surface. Le projet est qu'elles soient dirigées vers les espaces verts en vue de leur infiltration.

➤ coté Cluzeaux, les tuyaux écrasés ne font plus leur office, ce qui impliquerait de les changer. Le fait d'être en aval de l'écoulement des eaux de pluie rend la collectivité exigeante. Une petite étude est lancée sur la création d'une noue qui les collecterait et les enverrait vers les bassins d'orage.

Tout le reste serait en ordre a priori.

Recensement de la population et urbanisation

L'enquête de l'INSEE destinée à recenser le nombre de Marsellois vient de s'achever.

Merci aux agents recenseurs et à leur coordinatrice pour le travail accompli, mais aussi merci à vous tous d'avoir répondu à cette sollicitation.

Nous sommes environ 3 200. Nous n'atteignons pas encore le chiffre fatidique des 3500 habitants sur lesquels pleuvent les contraintes.

Ce seuil est en effet un étranglement. Des contraintes administratives nouvelles qui sollicitent des compétences d'encadrement, des obligations légales qui induisent des taxes nouvelles, des réductions de subventions et des ressources qui changent peu entre 3499 habitants et 3501 habitants.

Le logement devient alors un enjeu important.

Le prix du mètre carré pousse à la division foncière et tout un chacun à se lancer dans l'immobilier. Néanmoins ces opérations ne sauraient se réaliser en contournant ou en aménageant les règles d'urbanisme à son profit. Avant tous travaux, il est nécessaire de déposer des demandes d'autorisation d'urbanisme, permis de construire ou déclaration préalable, et de les respecter.

Depuis 3 ans le nombre de litiges croît de façon inhabituelle. La raison doit ramener à des comportements civils.

L'argent est important mais ne justifie pas tout !



Le coin des Associations



Vous connaissez maintenant **VIBR'ACCORD** qui vient chaque année nous enchanter avec son répertoire classique. Pour 2024, ce sera **le dimanche 2 juin**, à l'**Eglise Saint-Pierre**, à **17h30**, avec le soutien financier de la commune et de la Communauté d'Agglomération de LA ROCHELLE.

En complète évolution, les effectifs sont d'une quarantaine de musiciens. Les nouveaux entrants sont d'un excellent niveau. Il est vrai que l'orchestre attire par sa qualité.

La forte demande oblige Colette SCHERMANN (dont nous rappelons qu'elle dirige cet ensemble musical mais aussi qu'elle est violoniste et soprano, prof de musique de métier) à mettre en place une liste d'attente.

Les nouvelles recrues, d'un excellent niveau, apportent un PLUS alors que quelques pros apportent eux leurs expériences.

Pour cette année, des nouveautés dans le programme musical sont prévues, et pour une première il y aura des choristes dirigés par AURELIA cheffe de chœur.

Nous vous rappelons que VIBR'ACCORD est visible par des vidéos, sur YOUTUBE en inscrivant vibraccord.

Le comité d'organisation



L'Association Paroissiale organise un car pour aller voir la comédie musicale **"Bernadette de Lourdes"** au Zénith de Nantes très beau spectacle touchant et fédérateur composé par le chanteur Grégoire, **le dimanche 7 avril à 15h00** (départ fin de matinée)

Prix des places 1ère catégorie et car 80 €.

Réservation au 06.17.36.24.51



C'est avec beaucoup de plaisir que les membres de l'association « **Les Arts de l'Estran** » vous convient à venir découvrir l'exposition de leurs travaux **les samedi 6 et dimanche 7 avril 2024 à la salle Simenon entre 10h00 et 18h00.**

Au programme, des dessins, des tableaux, de la poterie, des réalisations en couture.

Vous pourrez participer au « prix du public » en choisissant parmi tout ce qui est exposé, ce que vous préférez.

Le vernissage de l'exposition aura lieu samedi à partir de 16h00 autour d'un verre offert par l'association.

L'entrée est gratuite.

Corinne PAPIER Présidente des « Arts de l'Estran »

lesartsdelestranmarsilly@gmail.com / Tél : 06.45.60.04.35





L'association **Club du « Vieux chêne »** connaît une bonne dynamique puisque les défections liées à l'âge de certains de nos adhérents ont été largement compensées par 25 nouveaux arrivants.

Le voyage que nous avons programmé se concrétise par une journée en Touraine et sur la Loire le 26 juin. Quelques places sont encore disponibles avant clôture des inscriptions. Avec le printemps vont arriver les concours de pétanque : 5 avril, 3 mai, 7 juin, 5 juillet, 3 août, 13 septembre, 11 octobre et de belote : 2 novembre.

Nouveauté : nous avons inclus un « pôle informatique » ayant pour but de conseiller les seniors en difficulté (référent : Claude QUATREVAUX).

Notre lieu de rencontre hebdomadaire du jeudi après-midi reste bien sûr ouvert pour les jeux de société de 14h à 18h, salle du Petit poucet.

Pour toute information, contacter le président du club.

Claude QUATREVAUX, président.
Vieuxchene17@gmail.com - 06.07.55.63.79



Les ascendances de deux poilus, inscrits au Monuments aux Morts, ont été étudiées lors de nos ateliers des généalogie d'**Histoire et Culture** :

- ★ André TONNEAU (1898-1918) - patronymes à la 4^e génération : BRIAND, GAUDRIAU, JUIN, MAQUIGNON, PELLETIER, RAUX, SIROUET, TONNEAU
- ★ Samuel BLUTEAU (1890-1916) - patronymes à la 4^e génération : BERTHEAU, BLUTEAU, DRUAUD, GUIGNEBERT, MENAND (2), NARQUET, SIROUET

Actualités de l'association :

séances généalogie, salle du Petit Poucet à 17h00 :
vendredi 26 avril, vendredi 10 mai, vendredi 31 mai, vendredi 21 juin,

Une sortie « patrimoine » est en cours de préparation

Alain Millot (Histoire et Culture - <http://www.histoireetculture.fr/>)



En famille, entre amis vous souhaitez passer une demi journée originale, festive, culturelle et faire une belle balade en voiture le long de la baie de l'Aiguillon, alors réservez votre dimanche matin 12 mai de 9h à 13h.

En costume année 50 ou pas, en voiture de collection ou pas mettez votre casquette d'enquêteur et venez aider le commissaire Maigret de Montmireuil à résoudre le premier Mystère de la PELLE !

Un départ, Place de Carrelets (ambiance G. Simenon années 50) et cinq autres spots avec des acteurs déguisés aussi bien en princes qu'en héros de dessin animé vont vous permettre de résoudre des énigmes où il faudra faire preuve d'observation, d'imagination, de finesse et de déduction pour enfin découvrir l'identité de l'inconnu de la Baie ...

Les enfants aussi auront droit à leur moment de réflexion et de recherche, des carnets de route adaptés à leur âge vont leur permettre de découvrir, d'apprendre la richesse de la Réserve Naturelle, et l'importance économique des filières mytilicoles et ostréicoles... avant la récompense finale à l'arrivée.

Des questions : lesmysteresdelapelle@gmail.com

Pour participer : 24heuresdelapelle.fr / événements/ inscription ...

Venez nombreux



Point d'orgue du premier trimestre 2024, **Côte à Coast** a fêté la Saint-Patrick le dimanche 17 mars. De nombreux Mersillois ont répondu présents aux animations proposées pour cette journée de fête : levée des couleurs irlandaises, chants irlandais, tombola, avec une restauration assurée par le Fournil de Mersilly, Un p'tit coin d'Italie et le café Le Mersillois.



Un grand merci aux commerçants et à tous les donateurs pour leurs contributions aux lots de la tombola. Grand merci également à la Maison de la Musique qui a assuré les intermèdes musicaux et aux 24 heures de la PELLE pour l'exposition des voitures anciennes, vertes bien sûr !

Nous organiserons prochainement une journée excursion-découverte dans notre région.

Le Printemps est arrivé et nous vous proposons un nouvel horaire pour les rencontres Get together du premier mercredi du mois : 18 h00 au café Le Mersillois.

Rosaleen Arduin, présidente.
06 65 55 17 23 - coteacoast.org



Le Printemps s'invite au « **Bas d'Eau** »

Jean-Marie Saubesty, président des « Jardins Partagés » propose de nous accueillir en Mai, et Juin pour peindre légumes et fleurs entre les cabanons colorés. Et pourquoi pas les jardiniers ?

Les stages sur la danse et le mouvement, animés par David Unger (Tél : 0622666828), se terminent, bientôt vous pourrez découvrir les toiles des adhérents au Bureau Postal et au Magasin d'Optique d'Isabelle Guedj.

Jeannette Sarraud Présidente
Tél : 0662695870
Site internet : lebasdeaujimdo.free.com